

Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 septembre 2021

1. Mot de bienvenue de la présidente

La présidente, Odile Saint-Louis se présente. Elle est membre du conseil d'établissement de l'école depuis l'entrée en maternelle de sa plus grande. Cela fait maintenant 2 ans qu'elle siège sur le conseil d'établissement en tant que présidente.

Elle remercie la direction et le personnel de l'école pour leur travail remarquable en temps de pandémie. Elle les remercie pour leur implication, leur dévouement et leur grande capacité d'adaptation. Elle nomme en tant que parents, que nous devons faire preuve de patience, mais surtout d'empathie pour les employés de l'école qui apprennent à composer quotidiennement avec de nouvelles réalités.

Elle remercie les parents de leur présence à cette assemblée.

2. Secrétaire d'assemblée

Odile Saint-Louis suggère Kim Bouchard
Mariève Cadoret propose, Carole Glavicich appuie. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Léa Sirignano propose, Francis Gauthier appuie. Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 10 septembre 2020

Marie-Claude Ménard propose, Hind Abbassi appuie. Adopté à l'unanimité.

5. Mot de la direction

Mme Riendeau prend la parole, elle salue l'assemblée et remercie les parents de leur présence.

Voici les sujets évoqués :

- Les bonnes nouvelles : Cour d'école colorée, bibliothèque prête à l'utilisation, stabilité du personnel et propreté de l'école. Elle parle également d'un futur projet de construction concernant la chaufferie et le système de ventilation.

- **Projet éducatif** (document sur le site de l'école) : Elle parle des orientations et des moyens ciblés pour la réussite des élèves.
- **Plan de lutte** (document sur le site de l'école) : Elle résume les forces et les défis de notre école. Le climat est positif à notre école, mais il reste que les incivilités et les insultes verbales restent un défi à travailler. L'arbre FORCES est un bon moyen pour faire ressortir le sentiment d'appartenance à l'école et aussi de démontrer les valeurs de notre code de vie.
- **Service de garde** : Équipe de 26 personnes. Les informations sur la plateforme éducative et les règlements ont été reçus par courriel.
- **Mesures COVID** : Les mesures changent de minute en minute, nous devons jongler avec les informations de la CNESST, le CSSDM et la Santé publique. Nous faisons le maximum pour vous donner les informations le plus rapidement possible et prenons les décisions toujours dans l'intérêt de la sécurité des élèves. Mme Riendeau demande aux parents d'éviter les appels au secrétariat concernant l'organisation familiale pour ne pas monopoliser la secrétaire.
- **Rencontres virtuelles** : Pour l'instant, toutes les rencontres sont en mode virtuelle. Le CSSDM nous demande de restreindre l'entrée des visiteurs dans l'école.

6. Fonctions et bilans des activités du conseil d'établissement CÉ, de l'organisme de participation des parents OPP, de la représentante au comité de parents du réseau CCP et du comité des usagers du service de garde pour l'année scolaire 2020-2021

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)

-Présentation de la vidéo expliquant les fonctions des membres du CÉ.

Les parents élus ont une formation obligatoire à suivre qui est disponible sur le site du Ministère.

Les rencontres sont virtuelles via l'application Teams.

Présentation des membres du conseil d'établissement 2020-2021

Parents qui poursuivent leur mandat pour une 2^e année

Odile Saint-Louis
Catherine Fortin

Parents qui terminent leur mandat ce soir

Nicolas Lefebvre
Mariève Cadoret
Joannie Lamarche
Marie-Josée Gaudet

Substituts :

Amélie Paul
Martin Gagné
Liliane Bruneau
Marie-Claude Ménard

Marie-Anick Dufour
Marilou Couture

COMITÉ DE PARENTS DU CSSDM (CP)

COMITÉ DES USAGERS DU SERVICE DE GARDE

Comité formé du technicien du SDG et de 3 à 5 parents élus parmi les parents qui fréquentent le service de garde. Aucun comité ne s'est tenu l'an passé en raison de la pandémie de covid-19. Le suivi a été fait par le conseil d'établissement.

COMITÉ CONSULTATIF qui se réunit environ 3 soirs par année

- Faire des recommandations sur les orientations et la gestion du service de garde. Celles-ci sont acheminées à la direction, au CÉ ou à la CSDM
- Lieu d'échanges et d'informations permettant une connaissance et une compréhension des besoins des parents et de leurs enfants.
- Si pas de comité, il en revient au CÉ d'assumer ce rôle

ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Léa Sirignano, la responsable, n'a pas de son. Mme Riendeau prend le relais pour expliquer les activités réalisées par le comité et ses fonctions.

Depuis deux ans, l'OPP a vraiment déployé plusieurs activités pour rassembler les élèves de façon virtuelle. Les parents ont organisé des activités en ligne où les familles pouvaient se brancher et bouger ensemble ou faire un bricolage collectif. Pour l'Halloween, ils ont fourni du matériel aux enseignants afin de trouver des énigmes pour réussir à trouver une combinaison d'un cadenas où les élèves gagnaient un jeu éducatif pour la classe. Ils ont aussi organisé la campagne de financement (vente de sapins) et des activités pour le Grand Défi Pierre Lavoie.

Une belle fête de la rentrée était planifiée, cependant avec la nouvelle vague, nous devons l'annuler. Par conséquent, le comité demande la pertinence de former un OPP cette année ou si nous devrions passer une année ?

Un vote est demandé à l'assemblée.

Résultat : 80% des parents présents désirent que l'OPP soit formé pour l'année 2021-2022.

Fonctions :

- Promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant

- Il peut aussi donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents et sur lequel les parents du conseil d'établissement le consultent
- Lieu d'échange sur les moyens de réussite des jeunes et la vie de l'école
- Lieu de soutien aux parents

Comité bibliothèque

Mme Carine Fahmy parle des besoins pour la bibliothèque lorsqu'elle sera accessible. Nous aurons besoin de parents pour le prêt de livres et aussi le rangement dans les rayons. Elle fait une invitation aux parents intéressés de laisser leur nom dans le clavardage.

Mme Riendeau parle également du nouveau virage de notre bibliothèque vers le carrefour d'apprentissage (intégration de la robotique, création de projets informatiques avec une toile verte, etc.).

7. Élections au Conseil d'établissement + substituts et au Comité central des Parents (CCP)

7.1 Nomination d'un président d'élections

Odile Saint-Louis suggère Nancy Riendeau comme présidente
Sophie Desjardins propose, Catherine Fortin appuie. Adopté à l'unanimité.

7.2 Nomination d'un secrétaire d'élections

Nancy Riendeau suggère Kim Bouchard
Léa Sirignano propose, Amélie Paul appuie. Adopté à l'unanimité.

7.3 Nombre de représentants des parents au CÉ à élire et durée des mandats

4 postes vacants de 2 ans et possibilité d'élire jusqu'à 6 substituts en cas d'absence d'un membre, mandat d'un an.

7.4 Élections des parents au CÉ, du représentant au Comité central des Parent et du substitut (première rencontre du CÉ : mardi 28 septembre à 18h30)

Voici les parents intéressés aux postes vacants :

Mariève Cadoret
Marie-Claude Ménard
Houria Amri
Nathalie Picard

Élues par acclamations.

Poursuite avec les substituts

Isabelle Tincler
Carole Glavicich
Martin Gagné
Brenda Miranda
Liliane Bruneau
Amélie Paul

Élus par acclamation.

Parmi les membres du CÉ, nous devons élire un parent qui représentera l'école au CP au CSSDM – Nancy Riendeau demande à l'AG si 1 des 6 membres veut se proposer ou si l'assemblée propose un membre.

Amélie Paul propose Odile Saint-Louis, Houria Amri appuie.
Mme Odile Saint-Louis accepte, personne ne s'oppose.

Pour le poste de délégué substitut

Martin Gagné propose Mariève Cadoret, Houria Amri appuie. Mme Cadoret accepte.

Mme Riendeau demande aux membres aux élus l'autorisation de transmission des coordonnées.

8. Formation de l'Organisme de participation des parents (OPP)

8.1 Décision de formation

Nancy Riendeau demande si un parent s'oppose à ce que l'OPP continue son travail cette année en respectant les contraintes. Revient à l'AG de décider annuellement si nous souhaitons avoir un OPP à l'école. Lors du sondage, 80% des parents ont répondu vouloir un OPP cette année.

8.2 Nom de l'organisme

Mme Riendeau suggère que les membres décident du nom à leur 1^{re} rencontre. Il n'y a pas d'opposition.

8.3 Règles de fonctionnement (nombre de parents, nombre de réunion...)

Mme Riendeau suggère l'acceptation de tous les candidats qui souhaitent être membres et que le fonctionnement soit déterminé par les membres élus. Il n'y a pas d'opposition.

8.4 Mise en candidature

Léa Sirignano
Amélie Paul
Carole Glavicich
Renée Anne Pinard
Laila Bouaboud
Mélicha Brind'amour
Julie Laquerre
Marjolaine Migeon
Marie-Claude Ménard

Brenda Miranda
Salaheddine El Hadraoui

Par la même occasion, nous formons aussi le comité « Bibliothèque ». Les parents écrivent leur intérêt dans le clavardage.

8.5 Élection des parents

Élus par acclamation.

9. Formation du Comité des usagers du service de garde :

Comité formé du technicien du SDG, de la classe principale et de 3 à 5 parents élus parmi les parents qui fréquentent le service de garde.

Mme Amélie Kovacs est intéressée. Il manque deux parents, alors le mandat revient au CÉ.

10. Levée de l'assemblée

Merci pour votre présence et votre écoute

Heure : 19h57

Nombre de parents présents : 89

Kim Bouchard, secrétaire

Odile Saint-Louis, présidente du conseil d'établissement

Nancy Riendeau, directrice